

Réunion scientifique annuelle 2024 de la SQLNM, du Réseau CMDO et de la Plateforme MaRoute

7 au 9 février 2024

Hôtel Chéribourg, Orford

Procéduriers/Directives :

Cliquez sur les liens ici-bas afin de vous déplacer rapidement dans le document

1) Programme et Inscription à la Réunion annuelle 2024

2) Crédits de formation médicale (Médecins et Infirmières)

3) Service de covoiturage Aller simple ou Aller-Retour

4) Réservation à l'Hôtel Chéribourg (bloc de chambres garanties jusqu'au 6 janvier 2024)

5) Service de jumelage (Hôtel Chéribourg)

6) Babillard - Emplois (pour les équipes de recherche «--» les étudiant·e·s)

7) Soumission d'un résumé (date limite : 1er novembre 2023)

8) Évaluation des résumés

9) Directives pour les présentations orales

10) Directives pour les présentations par affiche

1) Programme et Inscription à la Réunion annuelle 2024

Pour consulter le **Programme scientifique préliminaire 2024** – Cliquez [ICI](#) et aller à la section **Programme Scientifique**.

Les membres de la SQLNM peuvent s'inscrire à la Réunion annuelle, bien que l'inscription en soit plus obligatoire.

- **Pour vous inscrire à la SQLNM (délais de 24-48h)**
<http://www.sqlnm.ca/devenir-membre/>
 - **Pour retrouver votre numéro de membre SQLNM**
<http://www.sqlnm.ca/renouvellement-membre/>
1. Pour votre inscription à la Réunion annuelle 2024, vous rendre au site web suivant pour tous les détails (ex. Prix des forfaits) : Cliquez [ICI](#) ou voir le tableau et points informatifs ici-bas et à la page suivante ;
 2. Lorsque vous aurez choisi parmi les forfaits possibles vous pouvez procéder officiellement à votre inscription via le site web suivant : <https://event.fourwaves.com/fr/rsc2024/inscription> Le paiement est fait en ligne.
 3. Dans les 3 jours suivant à votre inscription en ligne, votre nom apparaîtra sur **la liste des participants inscrits officiellement** (Cliquez [ICI](#) pour visualiser cette page web). Si votre nom n'apparaît pas dans cette page dans le délai de 3 jours, SVP communiquer avec nous, car vous n'êtes toujours pas inscrit au congrès!

		Forfaits (\$) Réunion scientifique annuelle 2024 (Congrès et repas)				
		Forfait 3 jours/ TOUT INCLUT 3 jours de congrès + 2 soupers [mercredi et jeudi (banquet)]	Forfait 3 jours/ sans souper 3 jours de congrès (sans souper)	Forfait 2 jours/ sans souper 2 jours de congrès (sans souper)	Forfait 1 jour/ sans souper 1 jour de congrès (sans souper)	
Inscriptions	Hâtives (14 décembre 2023)	Étudiants	250	230	215	145
		Réguliers ou Associés	500	460	325	200
		Représentants/Pharma Professionnel de recherche	325	310	215	160
Régulières (8 janvier 2024)	Étudiants	425	410	285	210	
	Réguliers, Associés, Représentants/Pharma, Professionnel de recherche	625	570	410	285	
Tardives* (22 janvier 2024)	Étudiants	N.A.	455	315	225	
	Réguliers, Associés, Représentants/Pharma, Professionnel de recherche	N.A.	645	465	315	

* Après la date tardive d'inscription, il sera possible de vous inscrire sur place (**argent comptant seulement**)

L'hébergement est payé séparément (voir [ICI](#) pour réserver) :

Jusqu'au 7 janvier 2024 – Bloc de chambre garantie (Petit déjeuner + taxes/services inclus):

- **En quadruple - 89.16\$/nuit** (par personne)
- **En triple - 97.69\$/nuit** (par personne)
- **En double – 114.75\$/nuit** (par personne)
- **En simple –188.90\$/nuit**

À partir du 7 janvier 2024 – Le bloc de chambres ne sera plus garanti. Par conséquent, l'organisation du congrès ne pourra plus vous garantir une chambre à l'Hôtel Chéribourg.

- **Tous les forfaits inclus** : l'inscription au congrès + les repas (pauses et dîners (buffet)) + un coupon pour le cocktail du jeudi soir + les taxes ;
- Seul le Forfait 3 jours / Tout inclus, inclut le souper du mercredi et le banquet du jeudi soir ;
- Pour les Forfaits 2 jours, il faut choisir entre la combinaison Mercredi/Jeudi ou Jeudi/Vendredi. Ces Forfaits n'inclut pas les soupers ;
- Il est possible d'acheter des billets individuels pour le banquet du jeudi soir, 8 février, au coût de **70\$** (réservez vos places d'avance dans un tel cas, places limitées) ;

2) Crédits de formation médicale (Médecins et Infirmières)

CONGRÈS DE FORMATION CONTINUE ACCRÉDITÉ les 8 et 9 février 2024 par:

- **Faculté de médecine - Université Laval:**

- # de crédit à venir

Inscription sur le site du congrès: **32\$** (note: carte de crédit non acceptée)

- **Faculté des Sciences infirmières - Université Laval:**

- # de crédit à venir

Inscription sur le site du congrès: **32\$** (note: carte de crédit non acceptée)

Les crédits de formation pour **L'ATELIER D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE ROBERT-DUFOUR (9 février)** sont inclus.

Il est possible de payer les frais des crédits de formation lors de votre inscription en ligne

Pour plus d'information: Vicky Leblanc : vicky.leblanc@fsaa.ulaval.ca.

3) Service de covoiturage Aller simple ou Aller-Retour

Le service de navettes des villes principales vers l'Hôtel le Chéribourg est remplacé par un accompagnement dans l'organisation de covoiturage entre les participant.e.s intéressé.e.s.

Une section du formulaire d'inscription au congrès inclut des questions par rapport à votre besoin de covoiturage, que vous soyez conducteur.trice ou passager.ère. Les organisateurs du congrès pourront par la suite vous mettre en contact avec des covoitureur.euse.s potentiel.le.s. L'organisation du covoiturage au-delà de cette mise en contact est toutefois de votre responsabilité.

4) Réservation à l’Hôtel Chéribourg

Les réservations à l’hôtel sont de votre responsabilité et sont payées directement via le site web de l’hôtel.

Adresse de l’Hôtel Chéribourg : 2603, chemin du Parc, Orford (QC), J1X 8C8, CANADA.

Un bloc de chambre au tarif préférentiel a été réservé pour notre Réunion annuelle. Ce tarif préférentiel est disponible pour toutes les réservations qui auront été complétées **avec le code du groupe**, via le lien disponible sur le site Web de la SQLNM - page congrès 2024 ou le lien ci-dessous.

À partir du 7 janvier 2024 – Le bloc de chambres ne sera plus garanti. Par conséquent, l’organisation du congrès ne pourra plus vous garantir une chambre à l’Hôtel Chéribourg.

Votre **Code de groupe** est : **SQLNM - Université de Laval** (ce code de groupe est automatiquement associé au lien web plus bas)

Veillez vous connecter au site web de l’hôtel :

<https://secure.reservit.com/reservit/reserhotel.php?lang=FR&partid=4590&hotelid=430689&action=resa&redirectHOST=softbooker.reservit.com>

Voici la procédure pour la réservation en ligne (une chambre ou plusieurs chambres, 4 pers. max. par chambre):

1. Ajouter vos **dates** d'arrivée et de départ;
 2. Compléter les informations demandées (**nombre d’adultes**/enfants par chambre);
 - a. Il est possible de réserver plusieurs chambres dans la même demande de réservations ;
 3. Cliquer sur **Voir nos offres** (en bas à droite);
 4. Choisissez la chambre que vous désirez ;
 5. Lorsque votre choix est fait, cliquer sur **Réserver** ;
 - a. Il se peut que le site vous offre un surclassement, si vous ne le désirez pas, cliquer sur Non merci ;
 6. Vérifier les informations de votre réservation et, au besoin, compléter les informations demandées (ex. case commentaires), puis cliquer sur **Finaliser ma réservation** ;
 7. À la prochaine étape, complétez la réservation en suivant les instructions du système de réservation Web – Paiement, ensuite cliquer sur **Valider ma réservation**.
- Pour toutes informations supplémentaires (ou pour réserver par téléphone), SVP veuillez communiquer avec l’Hôtel Chéribourg : **1-877-845-5344** et mentionner le code du groupe: **SQLNM - Université de Laval**.

5) Service de jumelage (Hôtel Chéribourg)

A) Nous offrons un Service de jumelage pour les participant·e·s qui voudraient réserver en **occupation Double, mais qui n'ont pas de cochambreur·euse.**

1. Dans le formulaire d'inscription au congrès en ligne, veuillez cocher «*Oui, je désire être jumelé avec un·e autre participant·e que je ne connais pas (attendez votre jumelage pour réserver votre chambre occupation Double en ligne - Nous vous contacterons sous peu par courriel*».

2. Lorsque le jumelage sera complété, nous communiquerons avec vous, afin de vous faire connaître votre cochambreur·euse.

3. Un·e seul·e des cochambreur·euse·s doit faire la réservation pour les nuitées. Le jumelage tiendra compte des nuitées où vous serez présent.

4. À votre départ, une facture personnelle sera émise à chacun·e (**114.75\$**/pers./nuitée (taxes incluses)).

B) Si vous voulez réserver une chambre en **occupation double et vous connaissez déjà votre cochambreur·euse :**

1. SVP veuillez spécifier votre situation dans la **case Commentaires** dans le formulaire de réservation en ligne de l'Hôtel Chéribourg (voir plus haut, section 3) : Je connais mon ou ma cochambreur·euse : son NOM.

2. Un·e seul·e cochambreur·euse doit réserver les nuitées.

3. À votre départ, vous aurez le choix d'une facture pour la chambre (**229.50\$**/nuitée (taxes incluses)) ou deux factures individuelles (**114.75\$**/pers./nuitée (taxes incluses)).

6) Babillard - Emplois (pour les équipes de recherche «--» les étudiant·e·s)

- *Vous avez un poste à combler dans votre équipe de recherche (étudiant·e à la maîtrise, au doctorat, stagiaire postdoc, professionnel·le de recherche, etc.)? Afficher un poste!*
- *Vous êtes un·e étudiant·e/stagiaire motivé·e et prêt pour une nouvelle aventure dans un cycle supérieur? Afficher un CV!*

Lors du congrès, profitez du **Babillard – Emplois** afin de faire connaître vos offres et rencontrer les candidat·e·s ou équipes potentielles durant le congrès!

Vous désirez tenter le coup :

- **Pour les directeur·trice·s de recherche** : veuillez préparer une annonce sur une page (feuille 8½ x 11, recto seulement) ;
- **Pour les étudiant·e·s/stagiaires** : veuillez préparer un CV [feuille 8½ x 11, version courte (2 pages, recto-verso avec coordonnées pour vous contacter)].

Nous afficherons le tout dès votre arrivée au congrès ou vous pouvez nous les communiquer par courriel à info@rrcmdo.ca.

Bon recrutement!

7) Soumission d'un résumé (date limite : 1er novembre 2023)

- 1) Des résumés peuvent être soumis par des étudiant·e·s gradué·e·s, stagiaires postdoctoraux, résident·e·s, professionnel·le·s de recherche, infirmier·ère·s et/ou des chercheur·euse·s. Un résumé par premier·ère auteur·trice sera accepté, mais plusieurs résumés peuvent être soumis par le même groupe de recherche. Un deuxième résumé pourrait être accepté si l'espace le permet.
- 2) Vérifier les règles afin de soumettre un résumé selon les bons critères (*voir les détails plus bas et à la page suivante, **ainsi que l'exemple à la fin de cette section***). Les résumés reçus seront automatiquement acheminés au comité de révision des résumés, et ne pourront pas être modifiés, corrigés ou remplacés après leur soumission. ;
- 3) Vous rendre au site web suivant pour soumettre votre résumé :
<https://event.fourwaves.com/fr/rsc2024/soumission>
- 4) Vous recevrez un accusé réception de la soumission de votre résumé par courriel.
- 5) La décision concernant les candidat·e·s sélectionné·e·s pour les oraux sera annoncée dans la semaine du 4 décembre 2023. Ceux ou celles qui n'auront pas été nommé·e·s lors de cette annonce présenteront par affiche.

DIRECTIVES POUR LA SOUMISSION DE RÉSUMÉS

Pour la sélection des présentations orales, le comité évaluateur priorisera les résumés se démarquant par leur originalité/impact et dont les travaux de recherche ne sont pas encore publiés (ou ont été publiés récemment)

– Vous pourrez l'indiquer dans le formulaire électronique lors de votre soumission.

1) Vous pouvez être membre de la SQLNM, bien que ce ne soit plus obligatoire pour participer au congrès.

- Pour vous inscrire à la SQLNM : <http://www.sqlnm.ca/devenir-membre/>
Un délai de 24 à 48 heures est requis afin d'accepter votre candidature avant que vous puissiez accéder à la page de soumission des résumés. Un courriel d'acceptation comme nouveau membre vous parviendra du secrétariat de la SQLNM.
- Pour retrouver votre numéro de membre SQLNM :
<http://www.sqlnm.ca/renouvellement-membre/>

2) Suivre ces instructions pour la rédaction des résumés :

- Si le résumé n'est pas sélectionné pour une présentation orale, la présentation sera automatiquement par affiche.
- Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais.
- Le résumé doit inclure les sections suivantes, dans un seul et même paragraphe : **Objectif(s), Méthode(s), Résultats, Conclusion.**
- Ces sections doivent être clairement identifiées dans le texte principal en caractères gras et suivies d'un deux points (:).
- Placez toutes ces sections l'une à la suite de l'autre dans un même paragraphe.
- Limite : **2100 caractères, espaces compris.** Le contenu des résumés ne sera plus considéré à partir du 2101^{ème} caractère.
- Il est souhaitable d'utiliser les abréviations le moins possible et de les définir immédiatement après leur première utilisation.
- Évitez de débiter une phrase en utilisant un chiffre.
- **Les symboles ne sont pas acceptés (ex. α , β , δ et ρ).**
- Il est fortement suggéré de relire attentivement vos résumés afin de corriger toutes erreurs grammaticales avant la soumission finale de votre document. Veuillez noter que vos résumés **seront publiés tel que soumis.**

3) Pour soumettre votre résumé, rendez-vous au formulaire électronique suivant :

<https://event.fourwaves.com/fr/rsc2024/soumission>

Tout résumé qui ne sera pas conforme aux directives ci-haut sera refusé.

Date limite de soumission: **1^{er} novembre 2023**.

Aucun résumé ne sera accepté après cette date.

Voici un ***exemple*** d'un texte de résumé à soumettre :

Impact de l'activité physique sur l'évolution de la composition de l'athérosclérose carotidienne chez des hommes avec angine chronique : étude clinique interventionnelle

Objectif : Bien que l'activité physique puisse freiner la progression de l'athérosclérose, son impact sur la composition de la paroi artérielle est peu connu. L'objectif est de vérifier si l'amélioration de la consommation maximale d'oxygène (VO₂max), indiquant l'adhérence au programme d'activité physique, est associée aux changements de la composition artérielle. **Méthode** : Des hommes avec angine chronique stable ont réalisé 150 minutes/semaine d'activité physique modérée pendant 1 an (n=73; 63±8 ans). La médication et les facteurs de risque ont été documentés (âge, tabagisme, indice de masse corporelle, glycémie à jeun, cholestérol total, pression systolique et histoire familiale de la maladie cardiovasculaire). La proportion de lipides, de calcium et de matrice fibreuse lâche dans la carotide commune a été mesurée par imagerie par résonance magnétique. Un test à l'effort maximal mesurait le VO₂max (L/minute). Les évaluations ont été réalisées avant et après l'intervention d'une durée de 1 an. **Résultats** : Le changement du VO₂max a été divisé en tertiles; il était réduit de 0.6±8.2% dans le 1er tertile (faible adhésion), alors qu'il augmentait de 14.4±4.4% et 27.3±11.7% dans les tertiles 2 et 3. La proportion de lipides dans la carotide a augmenté chez le 1er tertile (p=0.04), mais pas chez les autres participant-e-s (p=0.1). Lorsqu'ajustée pour la médication et les facteurs de risque, la progression du VO₂max était associée négativement au changement de la proportion de lipides (R²=0.25, p=0.04), un marqueur de vulnérabilité de l'athérosclérose (risque de fissure/rupture de la plaque menant à la thrombose occlusive), mais positivement au changement de la proportion de la matrice fibreuse lâche (R²=0.21, p=0.02), associée à la stabilité. Aucune association n'était observée avec l'évolution du calcium (p=0.8). **Conclusion** : Chez des hommes avec angine chronique stable, la progression du VO₂max générée par l'activité physique régulière est indépendamment associée à l'évolution de la proportion de lipides et de matrice fibreuse lâche dans l'athérosclérose carotidienne.

8) Évaluation des résumés

PROTOCOLES DE RÉVISION DES RÉSUMÉS ET REMISE DES PRIX – Voir le texte plus bas ou **CLIQUER [ICI](#)**.

L'évaluation des résumés se fera de la façon suivante :

1. Tous les résumés soumis avant la date limite de soumission et éligibles (*Étudiant-e-s, stagiaires au postdoctorat et résident-e-s*) seront évalués par un comité de pairs ;
2. Le ou la premier-ère auteur-trice doit être la personne qui fait la présentation pour être admissible au concours Prix de présentation ;
3. Un groupe d'une quinzaine de chercheur-euse-s sera responsable de cette évaluation. Celle-ci se fera sur la base de l'originalité, de la nouveauté, de l'impact des résultats dans son domaine et de la présentation générale (fautes, syntaxe, respect des règles de soumission, etc.). **Les travaux de recherche non publiés seront favorisés** ;
4. Les résumés s'étant le mieux classés seront sélectionnés et ces candidat-e-s seront invités à présenter oralement les résultats de leurs recherches lors de l'une des trois journées du congrès. Il y a quatre fois plus de chance de gagner un prix avec une présentation orale que par affiche. Tous les autres résumés seront automatiquement des présentations par affiche. Les candidat-e-s seront avisés dans la semaine du **4 décembre 2023** de la sélection de leurs résumés pour une présentation orale ;
5. **Toutes les présentations orales ou par affiche éligibles seront évaluées durant le congrès.** Les lauréat-e-s se verront remettre une bourse applicable à des dépenses de voyage pour une participation à un congrès scientifique au cours de la prochaine année. La remise des prix a lieu le vendredi PM à la fin du congrès.

9) Directives pour les présentations orales

DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DE VOTRE PRÉSENTATION ORALE – Voir le texte plus bas.

Pour ceux et celles qui présentent leurs résultats oralement, vous devez préparer une présentation Powerpoint.

La durée de la présentation est de 15 minutes incluant une période d'environ 5 minutes pour des questions de l'auditoire. Habituellement, une présentation est divisée en deux parties i.e. 10 minutes de présentation et 5 minutes pour une période de questions.

Lorsque votre présentation sera prête, nous vous prions de bien vouloir en faire parvenir une copie à Vicky Leblanc (vicky.leblanc@fsaa.ulaval.ca). **Ceci doit être fait avant le vendredi 2 février 2024.**

Finalement, vous devrez vous présenter 15 minutes avant le début de la session qui vous a été assignée, avec votre présentation Powerpoint sur une clé USB afin que l'on puisse la télécharger sur l'ordinateur dédié aux présentations. Si des problèmes survenaient (téléchargement, oubli, etc.), nous utiliserions la copie que vous nous aurez transmise avant le congrès.

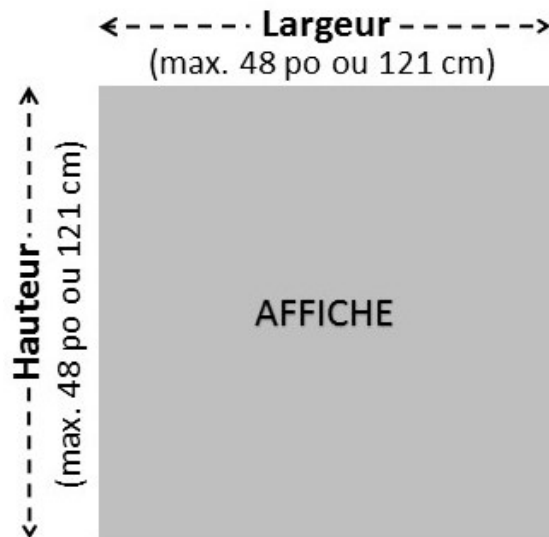
Si l'espace le permet, vous pourrez aussi présenter vos travaux par affiche, mais vous ne serez pas jugé.e pour votre affiche (seulement à l'oral). Si vous avez l'intention d'emporter votre affiche, SVP nous en informer afin que nous puissions vous réserver un espace dans la salle d'affiches.

10) Directives pour les présentations par affiche

Voir le texte plus bas.

Pour ceux et celles qui présentent leurs résultats par affiche, les dimensions à respecter sont les suivantes: **Largeur** (maximum) : **48 po** (121 cm) **Hauteur** (maximum) : **48 po** (121 cm).

Ces dimensions sont basées sur celles des panneaux qui permettront l'affichage :



DIRECTIVES POUR L'ÉVALUATION DE VOTRE AFFICHE :

Toutes les affiches soumises avant la date limite de soumission *et éligibles (présentées par les étudiant-e-s, stagiaires au postdoctorat et résident-e-s)* seront évaluées sur place durant le congrès. Le premier-ère auteur-trice doit être la personne qui fait la présentation pour être admissible au concours Prix de présentation.

Il y aura **2 séances d'affiches**, soient:

- 1. 7 février de 16h à 18h**
- 2. 8 février de 16h à 18h**

Votre séance attirée vous sera indiquée par courriel avant le début de l'évènement.

1. Les **évaluateur·trice·s ont PRIORITÉ pour votre présentation** :
 - a. Ils seront avertis qu'ils pourront interrompre une discussion en cours afin de procéder rapidement à votre évaluation;
2. Les évaluateur·trice·s se présenteront et vous informeront de leur statut de juge des affiches ;
3. Deux évaluateur·trice·s au total jugeront votre affiche. Ils peuvent être en duo ou seul et ils devront sélectionner un·e lauréat·e pour le groupe d'affiches auxquelles ils sont assignés ;
4. Vous aurez **2 minutes 30 secondes pour faire votre présentation (150 secondes)**. Votre présentation devrait être similaire à *Mon projet/affiche en 120 secondes – comme le concours de vulgarisation bien connu - Mise en contexte, objectifs, résultats et conclusions*. Ce type de présentation demande de la préparation! ;
5. **Le temps doit être respecté!** Évitez les détails qui ne sont pas nécessaires à la compréhension de vos résultats (*quoique bien intéressants!*) ;
6. Ensuite, les évaluateur·trice·s auront **2 minutes pour vous poser des questions** ;
7. *...et on passe au suivant!*

BONNE CHANCE À VOUS TOUS ET TOUTES ET AU PLAISIR DE VOUS Y RENCONTRER!